



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

9 SEP. 2017

Madame, Monsieur,

Suite aux signalements de plusieurs riverains concernant le stationnement abusif des véhicules de la société SIXT le long de l'avenue de Saxe, et en réponse à ma lettre au président de la société SIXT, j'ai reçu mardi 5 septembre M. Jean-Philippe DOYEN, président de SIXT SAS, dont dépend l'agence située au 42 avenue de Saxe.

J'ai obtenu que la société SIXT diminue le nombre de véhicules stationnés avenue de Saxe. Des instructions en ce sens ont été données au personnel de l'agence immédiatement après notre réunion. N'hésitez pas à me saisir si vous ne constatiez pas d'amélioration.

A ma demande, les dirigeants de la société SIXT SAS recherchent également des places de stationnement alternatives dans les parkings à proximité de l'avenue de Saxe, afin que le « relâchement » constaté au printemps et encore cet été ne se reproduise plus.

J'ai également demandé la diminution de l'intensité lumineuse de l'enseigne pendant la nuit. Un minuteur va être mis en place cette semaine pour permettre une mise en veille de l'enseigne de l'agence entre 20h30 et 8h du matin.

Vous pouvez compter sur mon engagement quotidien au service de notre arrondissement et de ses habitants.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toutes demandes ou observations. Vous pouvez également me les transmettre sur mon adresse mail : rachida.dati@paris.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à Vous

Rachida DATI